

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MINGAN
VILLE DE PORT-CARTIER



AVIS PUBLIC

**BIENS D'UNE VALEUR SUPÉRIEURE À 10 000 \$ ALIÉNÉS PAR LA MUNICIPALITÉ
AUTREMENT QUE PAR ENCHÈRE OU SOUMISSION PUBLIQUE**

Je, soussignée, greffière de la Ville de Port-Cartier, donne avis que la municipalité a aliéné comme suit, autrement que par enchère ou soumission publique, le bien ci-après décrit, d'une valeur supérieure à 10 000 \$:

Bien		Nature de l'acte d'aliénation	Prix / Contrepartie (taxes applicables en sus, le cas échéant)	Acquéreur
N° de lot pour le terrain (du cadastre du Québec, en la circonscription de Saguenay)	Adresse civique à Port-Cartier (Québec)			
4 692 321	1, rue Boucher	Vente	11 150,00 \$	9029-8191 QUÉBEC INC.

DONNÉ À PORT-CARTIER, ce 8^e jour du mois de janvier 2019.

La greffière,

M^e Jessica BILODEAU

JB/cp